

R.O.I. PROJET ANIMATION SCOLAIRE

Ceci est le R.O.I. spécifique au projet d'animation scolaire.

Notre R.O.I. ainsi que notre projet pédagogique sont disponibles sur simple demande à lagrange@lagrangeverte.org

✓ **Inscriptions**

La Grange Verte ASBL est l'organisateur des activités scolaire. Son secrétariat général est situé au 7 rue d'Anloy, 6853 Framont. C'est là que sont centralisées les informations logistiques et où sont enregistrées les inscriptions.

1. Après une demande d'inscription écrite, par mail, ou téléphonique (0473/34.96.13), La Grange envoie une confirmation d'inscription, la facture qui y est liée le cas échéant ainsi que les dernières informations éventuelles.
2. **Une inscription est complète dès la réception :**
 - du montant de frais de dossier et de l'acompte spécifié (**BE32 5230 8120 1102**) si une participation financière est demandée.
 - du formulaire d'inscription ou le contrat signé.
 - du R.O.I. projet animation scolaire signé.

Les informations à caractère personnel sont demandées par La Grange Verte dans le cadre de la gestion de ses projets d'animations. La loi du 8-12-92 accorde un droit d'accès et de rectification de ces données aux parents.

L'inscription est maintenue durant un délai de 2 semaines maximum, sauf avis contraire mentionné dans le courrier. A défaut de réception des éléments repris ci-dessus dans ces délais, l'inscription n'est plus prioritaire pour laisser la place à une autre demande.

3. Sauf arrangement contraire, le solde éventuel est à verser 30 jours au plus tard avant le début de l'activité. Le paiement est accepté par transition bancaire uniquement.

✓ **P.A.F. et réductions**

La participation aux frais de chaque activité est précisée dans nos outils de communication et de promotion.

Sauf avis contraire, elle comprend tous les frais sur place.

En cas de problème quant au montant de la participation, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat général (0473/34.96.13) afin de

réfléchir ensemble aux alternatives envisageables.

Ce montant ne doit pas être un frein à la participation aux activités de La Grange Verte.

✓ **Désistement**

Certaines activités La Grange Verte nécessitent le paiement d'un acompte et/ou de frais de dossier:

A l'exception de toutes dispositions particulières spécifiées dans un contrat signé par un responsable de La Grange, les modalités suivantes sont d'application :

- Certaines activités nécessitent le paiement d'un acompte. Celui-ci est remboursé sous certaines conditions :
 - Sur base d'un certificat médical communiqué au secrétariat général de l'ASBL.
 - Si l'annulation est due au COVID-19.
 - Toutes demandes écrites et motivées de remboursement sans certificat médical doit être adressée au conseil d'administration de l'ASBL qui accordera ou non le remboursement sur le même principe.

✓ **Responsabilités et assurances**

Durant les activités La Grange Verte, les participants sont couverts en cas accident corporel et en responsabilité civile.

Notre assurance prend en charge les frais médicaux et autres, dus à un accident survenu pendant l'animation.

Ces frais sont couverts pendant l'animation.

Néanmoins, une franchise de 173,53€ reste toujours à votre charge. Cette franchise est de 173,53 € en ce qui concerne la RC.

En cas d'accident les parents seront avertis en priorité. Le coordinateur fera le nécessaire pour que tout se passe au mieux. Il rédigera les formulaires d'assurance et un dossier sera introduit auprès de notre compagnie.

Les montants couverts :

- Frais médicaux : 7.436,81 €
- Incapacité permanente : 7.436,81 €
- Décès : 3.178,40 €
- Dommages aux biens : 12.500 €

Notre assureur :

AG insurance
Manneh Consulting – Catherine Manneh
Rue Fond Cattelain, 2/1. B-1435 Mont-Saint-Guibert

Notre assurance intervient, bien sûr, en complément du remboursement de leur mutuelle.
Le suivi des démarches se fera par le secrétariat général de La Grange Verte.
Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 0473/34.96.13.

✓ **RGPD**

Notre RGPD est disponible sur simple demande par mail :
lagrange@lagrangeverte.org

Médias :

Sauf demande écrite contraire, lors de l'inscription les photos et vidéos de participants prises durant l'activité pourront faire l'objet d'une diffusion sur la page Facebook de La Grange ou encore illustrer des publications futures de La Grange.